

BLANK PROJECT
Alexandre Ouairy

Sériographie sur papier 21 x 29,7 cm, édition 100, 2007.

Blank Project questionne le statut de l'artiste et de son œuvre compte tenu de son milieu et de son économie, en utilisant le droit qui le protège et le marché qui va lui permettre de « faire carrière ».

Blank Project se présente comme une série de 100 impressions offset sur papier d'art, numérotées et signées. Ces impressions sont destinées à la vente et le contrat souscrit au moment de leur acquisition en spécifie le protocole d'utilisation.

Selon la loi française, un artiste garde un droit moral sur son œuvre, même si celle-ci appartient à un collectionneur ou à un musée. Il peut ainsi à tout moment décider de la modifier ou même de la détruire s'il ne l'assumait plus. Le collectionneur qui achète un exemplaire de Blank Project fait l'acquisition d'une œuvre future potentielle : comme son nom l'indique, le projet est « vide », car il n'a pas encore eu lieu. Le contrat stipule que l'artiste pourra à tout moment venir réaliser l'œuvre (qui pourra alors prendre n'importe quelle forme) ou la détruire. Il usera ainsi de son droit moral.

Le collectionneur va donc prendre un risque : il ne sait pas ce qu'il achète, il ne sait pas quelle forme cela va prendre ni même si cela en prendra une et il ne sait pas si son investissement sera rentable.

Alexandre Ouairy agit comme une société qui émettrait des actions en bourse. Comme n'importe quelle action, les Blank Project valent tous le même prix et ne sont que des fragments de papier. La signature de l'artiste, qui devrait « faire œuvre », y est elle-même imprimée.

Blank Project et Alexandre Ouairy agissent comme une société qui émettrait des actions en bourse, alors les acheteurs deviennent des investisseurs et des actionnaires. Et en les rendant « propriétaires » de l'entreprise il les rend quelque sorte « responsable » de son destin.

Étant émises par un artiste et achetées par des collectionneurs, ces « actions » apparaîtront non pas sur les places boursières classiques mais plutôt sur le marché de l'art, et leurs valeurs seront dictées par lui.

En devenant lui-même une entreprise, Alexandre Ouairy participe à ce penchant nihiliste du marché. Il ne réalise pas d'œuvres, ça n'est plus nécessaire, et affiche une volonté de faire du profit avant d'envisager toute création. L'objet de la spéculation, c'est d'abord lui-même, en tant que jeune artiste en devenir, puis chacune de ses œuvres non-réalisées.

Basé sur un texte de la commissaire Anaëlle Pirat.